



Rapport annuel

2007

Le mot du Président

Le Rapport annuel 2007 du SYDED démontre que le SYDED a atteint ses objectifs d'amélioration et de diversification sur l'ensemble de ses activités.

En ce qui concerne la collecte sélective notamment, la tendance enregistrée dès l'année dernière se confirme. Alors que les quantités collectées globalement se stabilisent, les quantités recyclées sont en augmentation et le taux de refus accentue sa baisse.

L'activité des déchetteries a continué, elle aussi, à s'amplifier, tant sur le plan de la fréquentation, que des quantités collectées.

C'est une nouvelle fois la preuve de l'adhésion des habitants à cette nouvelle gestion de leurs déchets, respectueuse de l'environnement.

2007 est aussi l'année de la mise en fonctionnement des 2 premiers réseaux de chaleur du SYDED, ce qui confirme sa volonté de valorisation des déchets et marque son engagement dans la politique de développement des énergies renouvelables.

Conforté par ces résultats, le SYDED poursuivra dans les années à venir la consolidation et l'optimisation de ces activités. En parallèle, il a engagé une vraie transformation pour s'ouvrir à d'autres activités environnementales. Ainsi, en 2008, le SYDED diversifiera son champ d'intervention en proposant aux collectivités 2 nouvelles compétences : le traitement des boues de station d'épuration et la production d'eau potable.

C'est donc avec une grande satisfaction que je partage aujourd'hui avec vous le constat des indéniables progrès réalisés sur le Lot en matière de gestion des déchets, et que je vois le SYDED s'inscrire plus en avant dans des actions concrètes au service du développement durable.

Enfin, au-delà de l'année 2007, ce bilan positif marquera la mandature qui s'achève, tout au long de laquelle, j'ai pu compter sur votre précieuse collaboration et je vous en remercie.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

Présentation du SYDED du Lot	2
Tri des déchets recyclables et valorisation du verre	5
> Modes de collecte	
> Quantités apportées	
> Traitement	
> Quantités recyclées (collectivités SYDED)	
> Bilan financier	
> Evolution des résultats	
Traitement des déchets non valorisables	9
> Modes de collecte	
> Quantités traitées	
> Traitement	
> Bilan financier	
> Evolution des résultats	
Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois.....	12
> Collecte en déchetterie	
> Quantités traitées	
> Compostage des végétaux	
> Valorisation du bois	
> Bilan financier	
> Evolution des résultats	
Réseaux de chaleur au bois	16
> Réalisations	
> Projets	
> Bilan financier	
Communication	17
> Pour les scolaires	
> Pour le grand public	
Financement	18
> Mode de financement du SYDED	
> Bilan financier global	



Présentation du SYDED du Lot

> **Adhérents** : 15 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers.

Cela représente 342 communes et 165 408 habitants (pop. INSEE sans double compte 1999). Chaque collectivité membre est représentée par des élus locaux au sein du Comité Syndical. Ce Comité se réunit régulièrement pour prendre les décisions concernant la politique du SYDED.

> **Statut juridique** : Etablissement Public Industriel et Commercial

Le SYDED est un organisme public dont les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité.

> **Mode de gestion** : Régie directe

> **Compétence** : Assurer le traitement des déchets des ménages

Le traitement des déchets regroupe plusieurs activités :

- le tri des déchets recyclables et la valorisation du verre,
- le traitement des déchets non valorisables,
- la gestion d'un réseau de déchetteries, le compostage des végétaux et la valorisation du bois,
- l'exploitation des réseaux de chaleur.

Outre les déchets produits sur son propre territoire, le SYDED assure, en tant que prestataire, le tri des déchets recyclables de plusieurs collectivités hors département.



> **Structure administrative**

Le fonctionnement de la structure comprend l'ensemble des coûts des services n'étant rattachés à aucune activité particulière :

- encadrement,
- service administratif,
- service communication,
- service technique,
- maintenance-entretien,
- opération "composteurs individuels".

Une partie des charges est compensée par une participation des collectivités, le reste est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

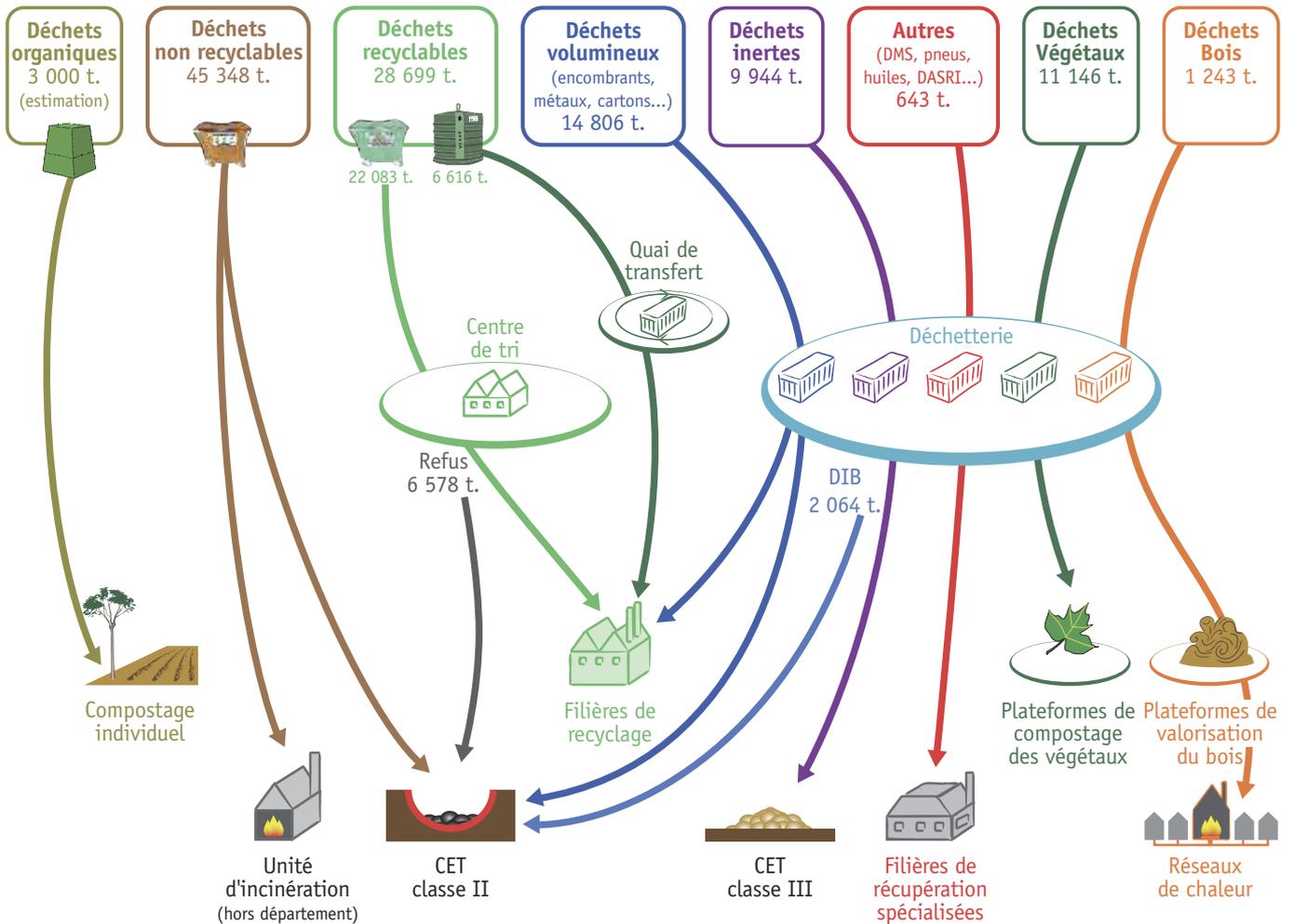
Participation des collectivités membres : 1 € HT/hab. (pop DGF)

> Bilan quantitatif global 2007

Quantité totale traitée : 113 893 tonnes

107 147 tonnes de déchets ont été produits sur le territoire du SYDED.
6 746 tonnes de déchets ont été produits hors du département.

> Synoptique des flux de déchets



DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DIB : Déchets Industriels Banals
CET : Centre d'Enfouissement Technique



SUR... La réduction des déchets à la source par le Compostage individuel

Poursuivie sans interruption depuis 2002 par le SYDED, l'opération de distribution des composteurs individuels constitue toujours un des axes prioritaires en terme de réduction des quantités de déchets à collecter et à traiter, tout en les valorisant par leur transformation en compost.

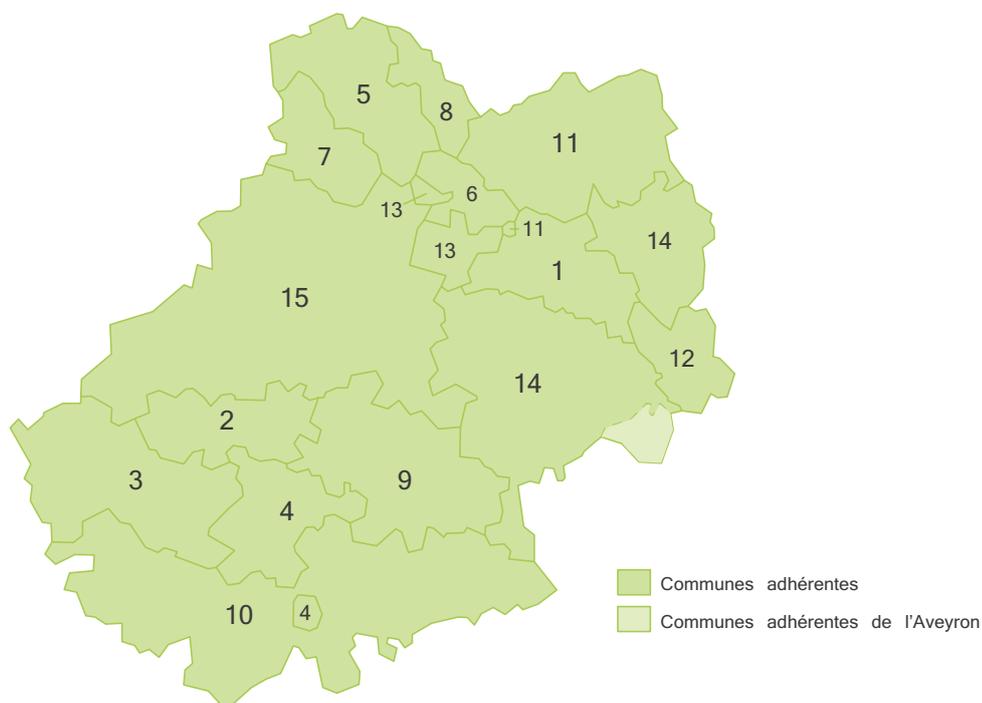
Des messages d'information sur ce sujet sont régulièrement diffusés dans le Journal du tri, édité par le SYDED chaque semestre. C'est ainsi que 900 composteurs supplémentaires ont été acquis par de nouveaux foyers en 2007, soit 200 de plus qu'en 2006. Ceci démontre un intérêt croissant de la part des lotois vis-à-vis de cette pratique.

A la fin de l'année 2007, le nombre total de composteurs distribués sur le territoire du SYDED s'élève à 9 200, soit un taux d'équipement global des foyers de 12,4%.



> Quantités de déchets produites par collectivité membre

	Collectivité	Population (sans double compte)	Déchets non recyclables (tonnes)	Déchets recyclables (tonnes)
1	C.C. Causse Ségala Limargue	6 142 hab.	-	506
2	C.C. de Catus	4 793 hab.	1 214	499
3	C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble	15 237 hab.	4 214	1 577
4	C.C. du Pays de Cahors	29 930 hab.	10 178	2 856
5	C.C. du Pays de Martel	5 283 hab.	1 575	549
6	C.C. du Pays de Padirac	2 089 hab.	484	194
7	C.C. du Pays de Souillac	7 111 hab.	2 369	683
8	C.C. du Pays du Haut Quercy Dordogne	4 276 hab.	1 290	387



9	C.C. Lot-Célé	4 101 hab.	1 221	401
10	SICTOM des Marches du Sud Quercy	13 880 hab.	3 446	1 356
11	SICTOM du Pays du Haut Quercy Dordogne	16 694 hab.	3 743	1 337
12	SIRTOM du Haut Célé	3 998 hab.	935	339
13	SIVU Bio-Alvignac-Gramat DM	4 374 hab.	1 300	426
14	SMIRTOM de la Région de Figeac	27 876 hab.	7 340	2 469
15	Syndicat mixte du Pays de Gourdon	20 208 hab.	6 038	1 758



Tri des déchets recyclables et valorisation du verre

› Modes de collecte

Déchets recyclables (papiers et emballages hors verre) - en porte à porte :

Les déchets sont déposés en vrac dans des bacs individuels ou collectifs de couleur verte. Sur certains secteurs, des sacs transparents ou des caissettes sont mis à la disposition des habitants. La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.



Emballages en verre - en apport volontaire :

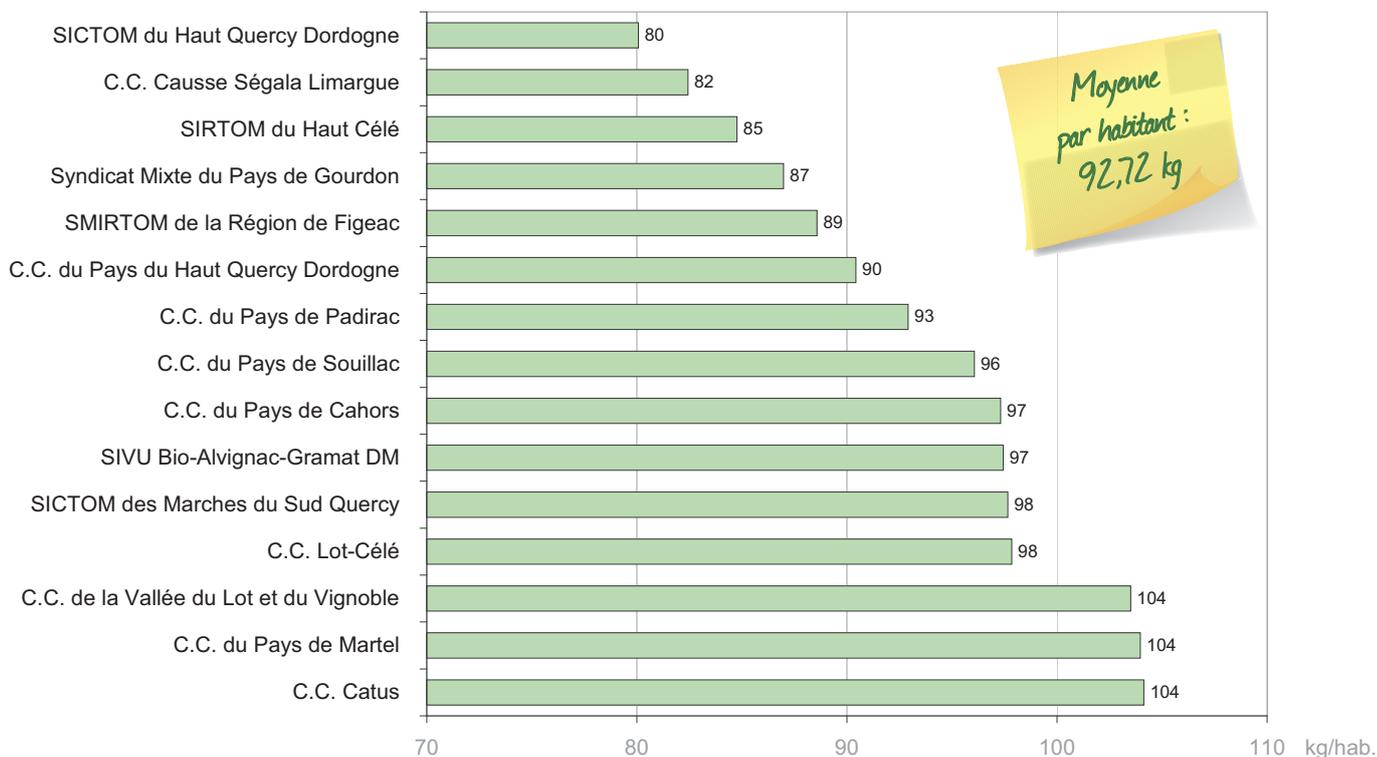
Ces emballages sont déposés dans les récup'verres (1 récup'verre pour 140 habitants). Le ramassage et le transfert sont effectués par le SYDED.

› Quantités apportées

Papiers et emballages hors verre : 22 083 tonnes

15 337 tonnes de déchets ont été apportées par les collectivités membres du SYDED, soit 69% des déchets réceptionnés. 6 746 tonnes proviennent de collectivités hors département, soit 31% des déchets réceptionnés.

Quantités apportées par collectivité en kg par habitant



Emballages en verre : 6 616 tonnes

› Traitement

Pour une meilleure gestion des équipements, le département est divisé en 3 secteurs, comportant chacun un centre de tri de déchets recyclables et un quai de transfert pour le verre.

Les déchets recyclables (hors verre)

Ils sont triés par matériau dans les centres de tri du SYDED, selon un process où la mécanisation est réduite, favorisant ainsi la création d'emploi. Ils sont ensuite conditionnés et envoyés vers des unités de recyclage hors département. Des transferts ont été effectués entre les 3 sites afin d'optimiser la répartition des tonnages sur chaque secteur.

Le refus, représentant la part des déchets traités non destinée à la valorisation du fait des erreurs des habitants, est redirigé vers des centres de traitement d'ordures ménagères.

Le verre :

Il est recyclé à la Verrerie Ouvrière d'Albi à St Juery (81).

Répartition des quantités apportées par secteur

Secteur nord

Centre de tri de Saint Jean Lagineste

	Quantité apportée	Refus
SYDED	4 074 t.	1 623 t.
hors SYDED	2 906 t.	759 t.
TOTAL	6 980 t.	2 382 t.

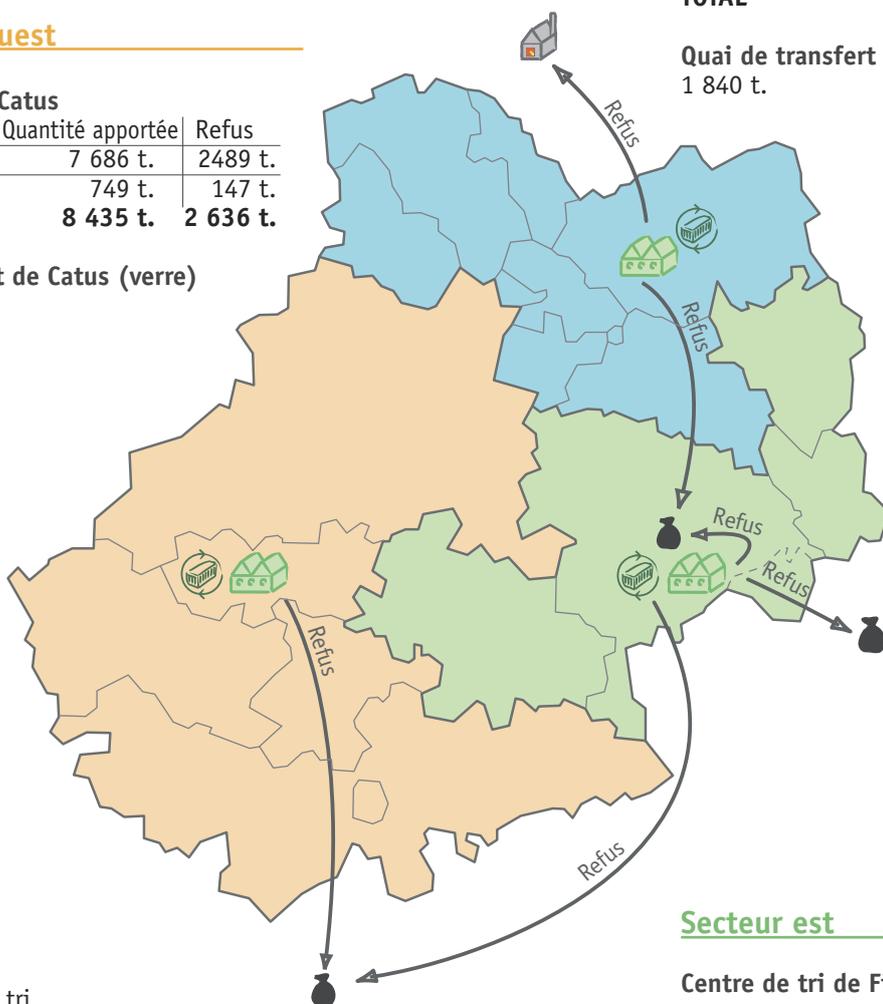
Quai de transfert de St Jean (verre)
1 840 t.

Secteur sud-ouest

Centre de tri de Catus

	Quantité apportée	Refus
SYDED	7 686 t.	2 489 t.
hors SYDED	749 t.	147 t.
TOTAL	8 435 t.	2 636 t.

Quai de transfert de Catus (verre)
3 217 t.



-  Centre de tri
-  Quai de transfert
-  Incin!rateur
-  CET

Secteur est

Centre de tri de Figeac

	Quantité apportée	Refus
SYDED	3 577 t.	941 t.
hors SYDED	3 091 t.	619 t.
TOTAL	6 668 t.	1 560 t.

Quai de transfert de Figeac (verre)
1 559 t.

› Quantités recyclées (collectivités SYDED)

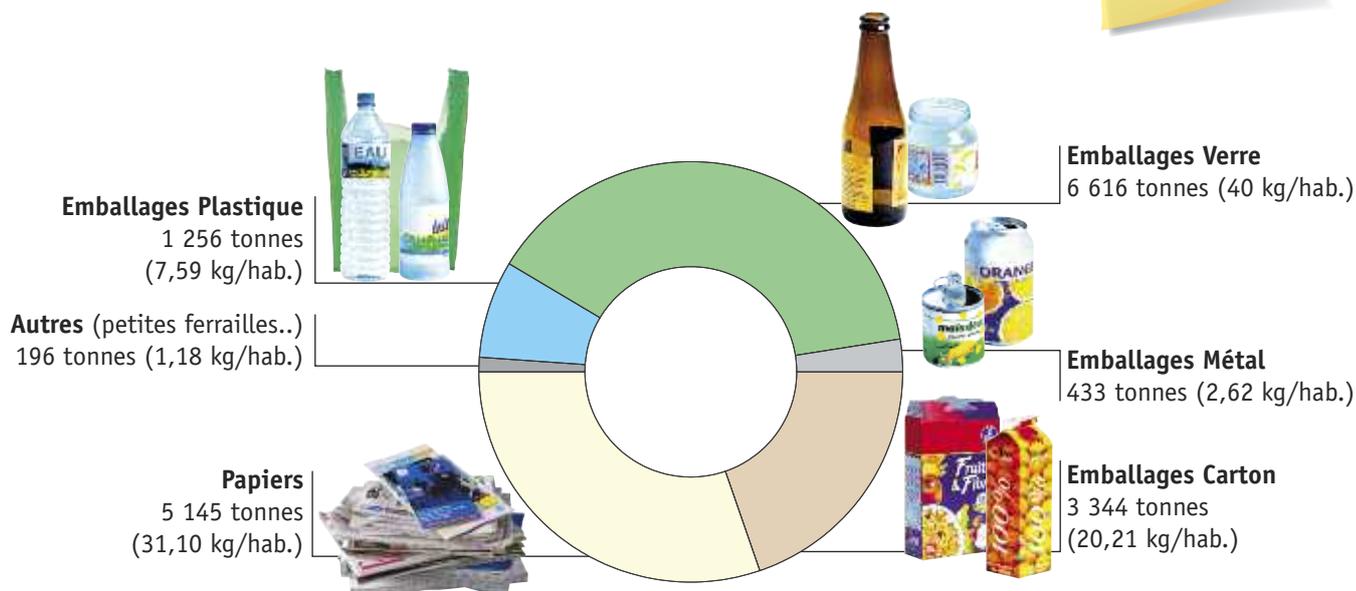
Papiers et emballages hors verre : 10 372 tonnes soit 62,70 kg/hab./an

Refus : 5 053 tonnes, soit 32,95 % des quantités apportées

Emballages en verre : 6 616 tonnes soit 40 kg/hab./an

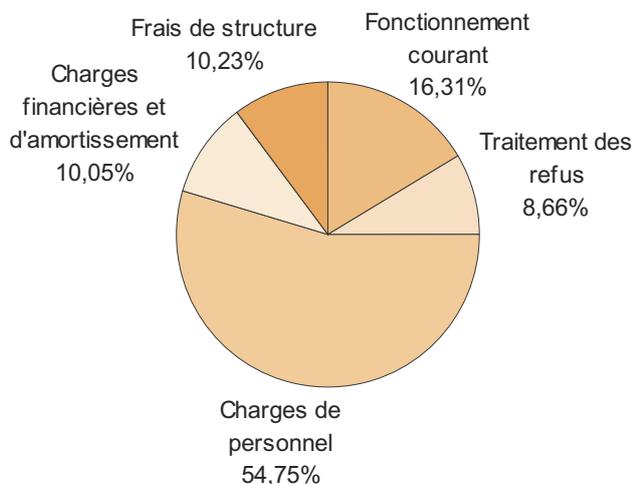
Répartition par matériaux

102,70 kg
de déchets recyclés
par habitant

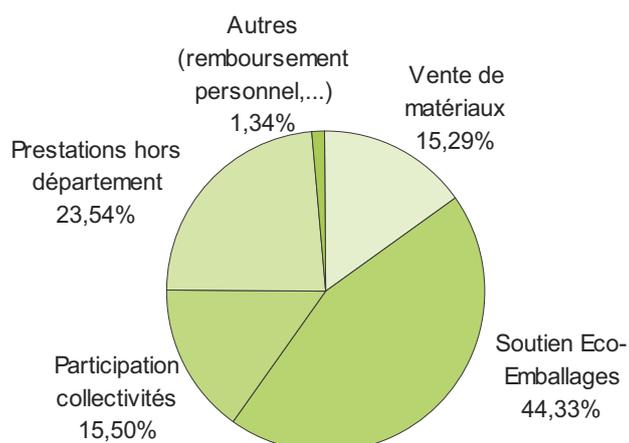


› Bilan financier

Dépenses



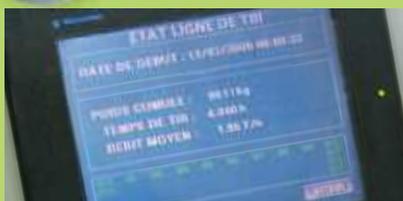
Recettes



Tarif appliqué aux collectivités membres : 63 € HT/tonne



SUR... L'amélioration des performances de tri



La trémie pesante

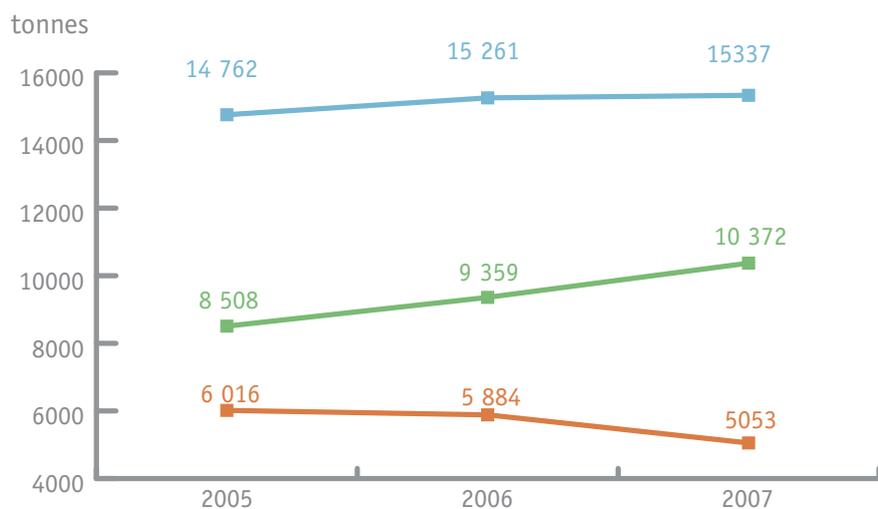
Installé pour l'instant uniquement sur le centre de tri de Catus, cet équipement permet de mesurer en temps réel les performances de tri et de réguler le flux de produit à trier. De ce fait, les chefs d'équipe et responsables d'exploitation ont la possibilité d'ajuster en continu les paramètres de fonctionnement du process et d'optimiser ainsi les performances de tri.



Le tri "négatif" du papier

Les quantités de papier collectées ont enregistré ces dernières années une augmentation sensible et dépassent aujourd'hui celles du refus. De ce fait, leur tri a entraîné, d'une part, un accroissement des gestes à effectuer par les agents et d'autre part, malgré leurs efforts, une perte inévitable de papier dans le refus. Afin de palier à cette évolution, l'organisation du tri a été modifiée (sur les sites de Catus et Figeac) : le papier ressort "en tri négatif" au bout du tapis, à la place du refus. La pénibilité du travail est ainsi nettement diminuée et les pertes de papier supprimées.

› Evolution des résultats

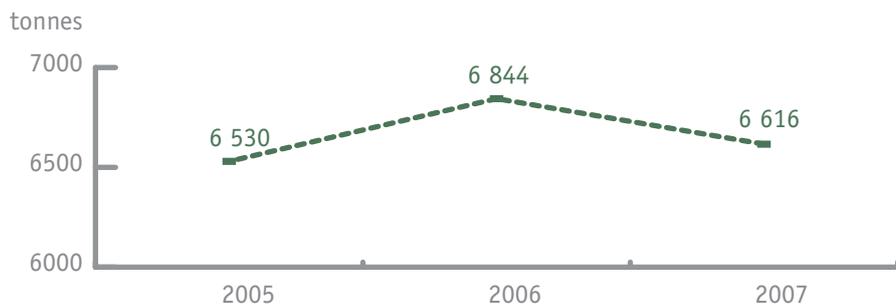


Papiers et Emballages (hors verre)

- Quantité apportée
- Quantité recyclée
- Refus



En 2007, la quantité de refus enregistre une baisse de 14%, accompagnée d'une hausse sensible de la quantité recyclée de presque 11%.



Verre

- Verre



En 2007, malgré une légère baisse, la quantité de verre se situe à un très bon niveau.



Traitement des déchets non valorisables

› Modes de collecte

Déchets non recyclables des particuliers - en porte à porte :

Les déchets sont déposés en sac dans des bacs individuels ou collectifs marron ou gris. Sur certains secteurs, des sacs sont mis à la disposition des habitants. La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.



Encombrants - apports en déchetterie

DIB des professionnels - apports directs sur le Centre d'Enfouissement Technique de Dégagnac

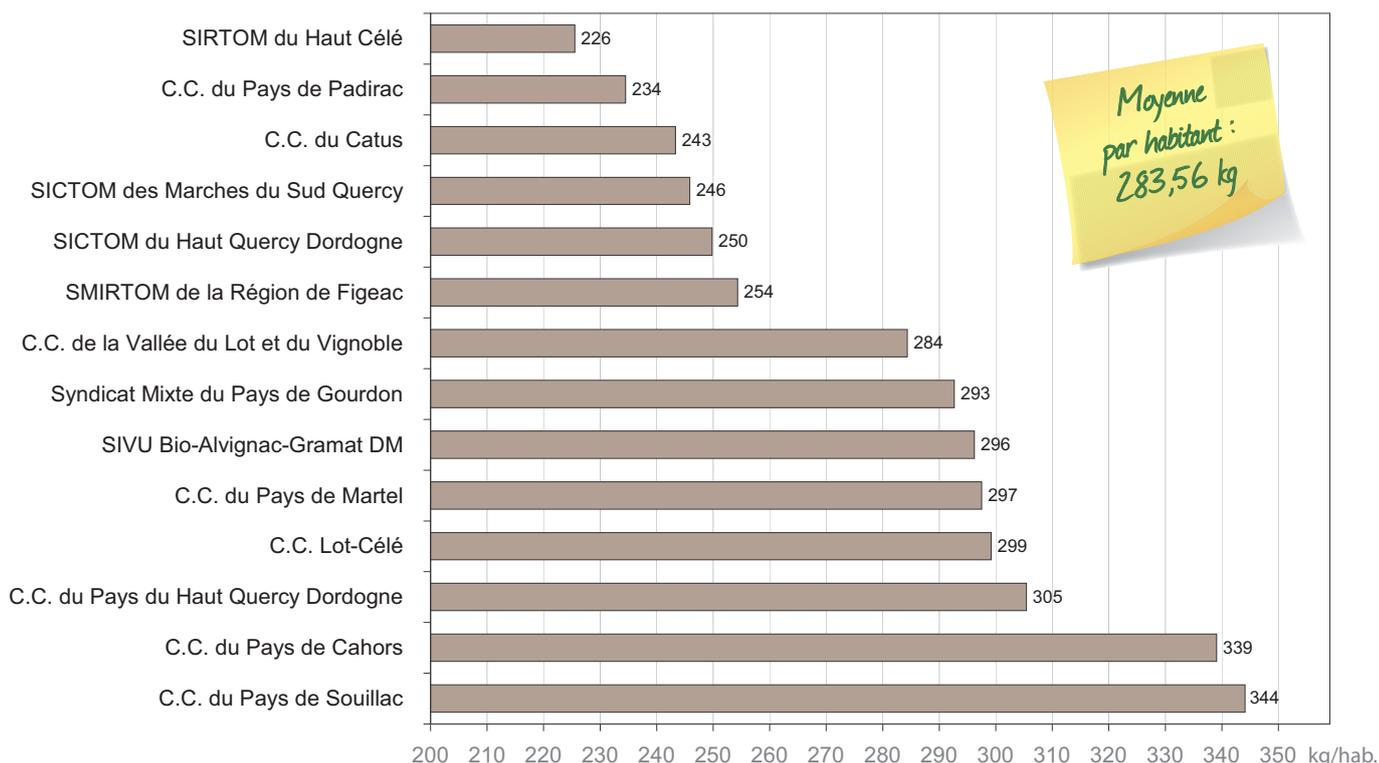
› Quantités traitées

Déchets non valorisables : 63 230 tonnes

Répartition des quantités

	tonnes
Déchets non recyclables	45 348
Refus de tri	6 578
Encombrants	9 240
DIB	2 064
TOTAL	63 230

Quantités apportées par collectivité en kg par habitant



› Traitement

Le SYDED prend en charge les déchets non valorisables des collectivités membres à partir des quais de transfert ou directement sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET). La Communauté de Communes Causse Ségala Limargue possède encore sa propre décharge autorisée.

Equipements du SYDED

Le SYDED gère deux CET : 1 à Dégagnac et 1 à Figeac. Ce dernier a atteint sa capacité maximale de stockage et a été définitivement fermé au mois de mai 2007.



Quai de transfert de St Jean

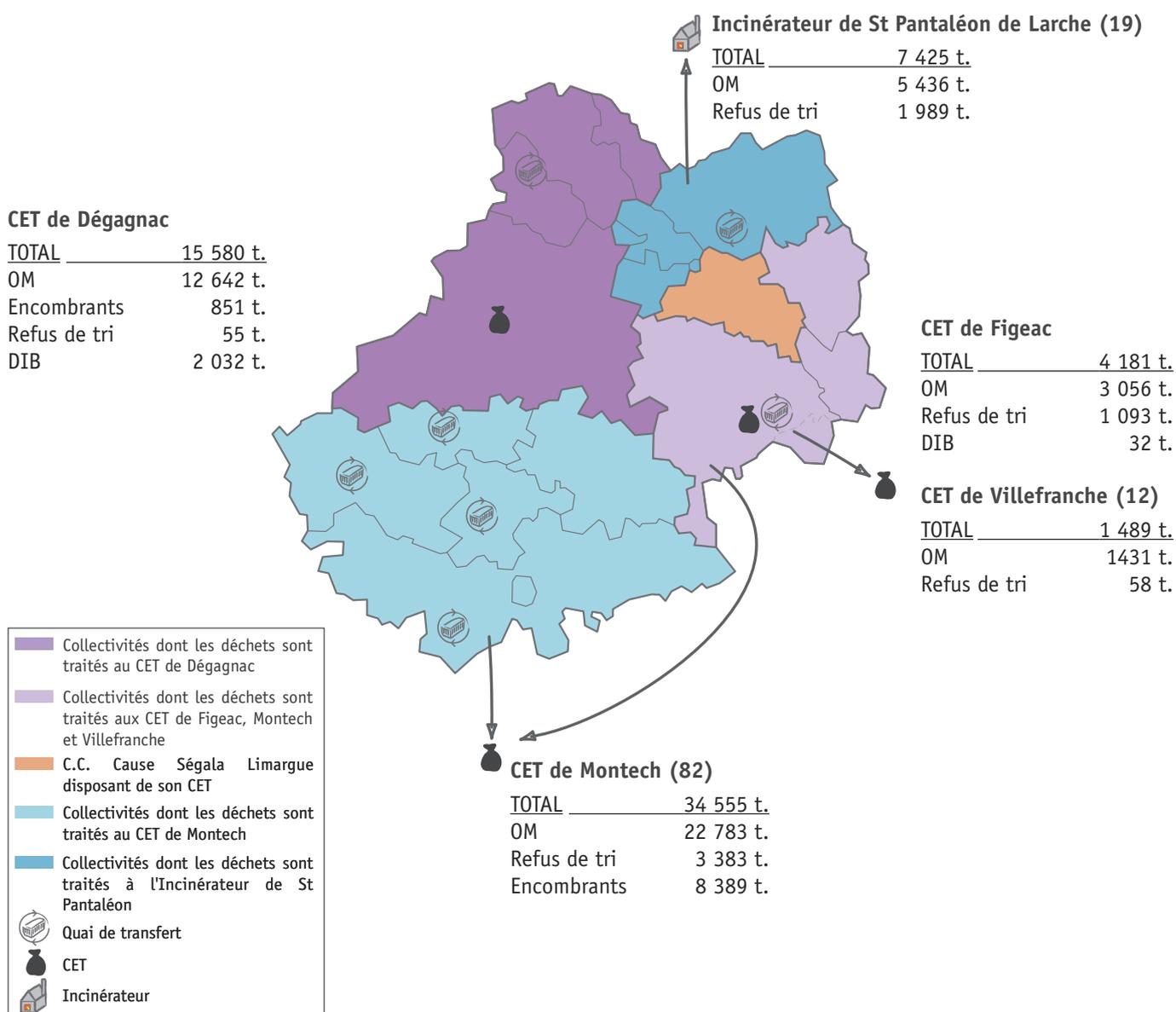
2 quais de transfert ont été réalisés et mis en fonctionnement en 2007 :

- à Figeac, suite à la fermeture du CET.
- à St Jean, afin de permettre la suppression de celui situé sur la déchetterie de Glanes.

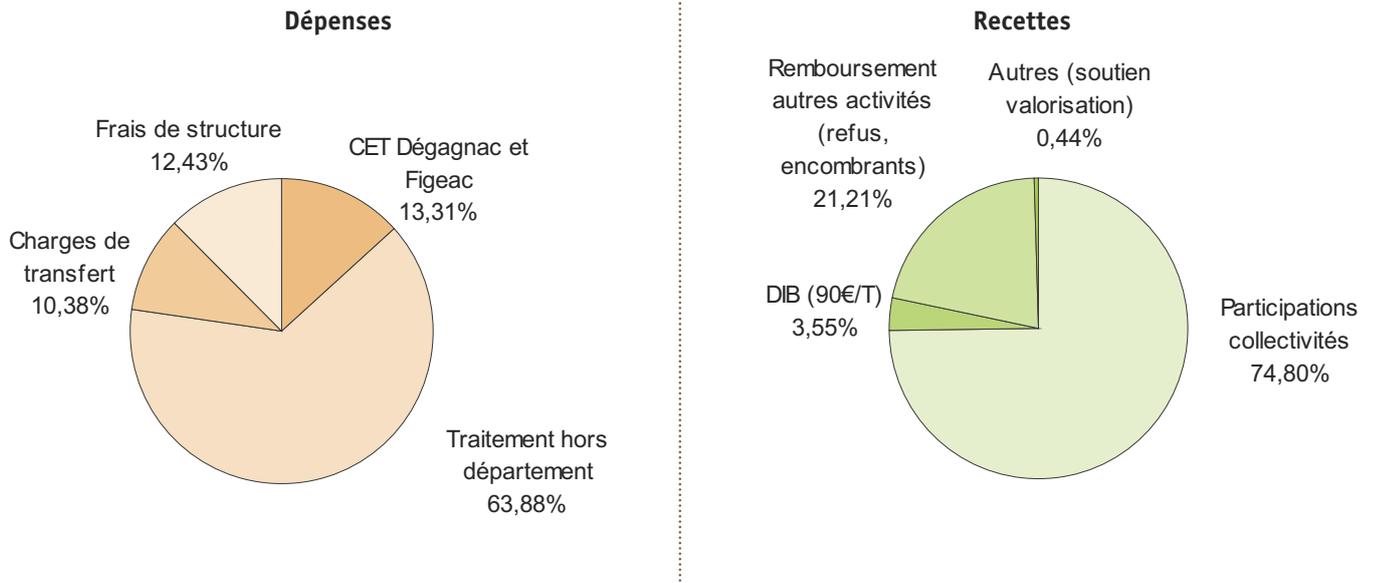
Hors département

Les capacités de traitement des CET du SYDED étant insuffisantes, une part importante des déchets non valorisables (64%) est orientée vers des centres de traitement extérieurs au département : le CET de la DRIMM à Montech (82), l'Incinérateur du SYTTOM19 à St Pantaléon de Larche (19) et le CET de Villefranche (12).

Répartition des quantités traitées par site de traitement

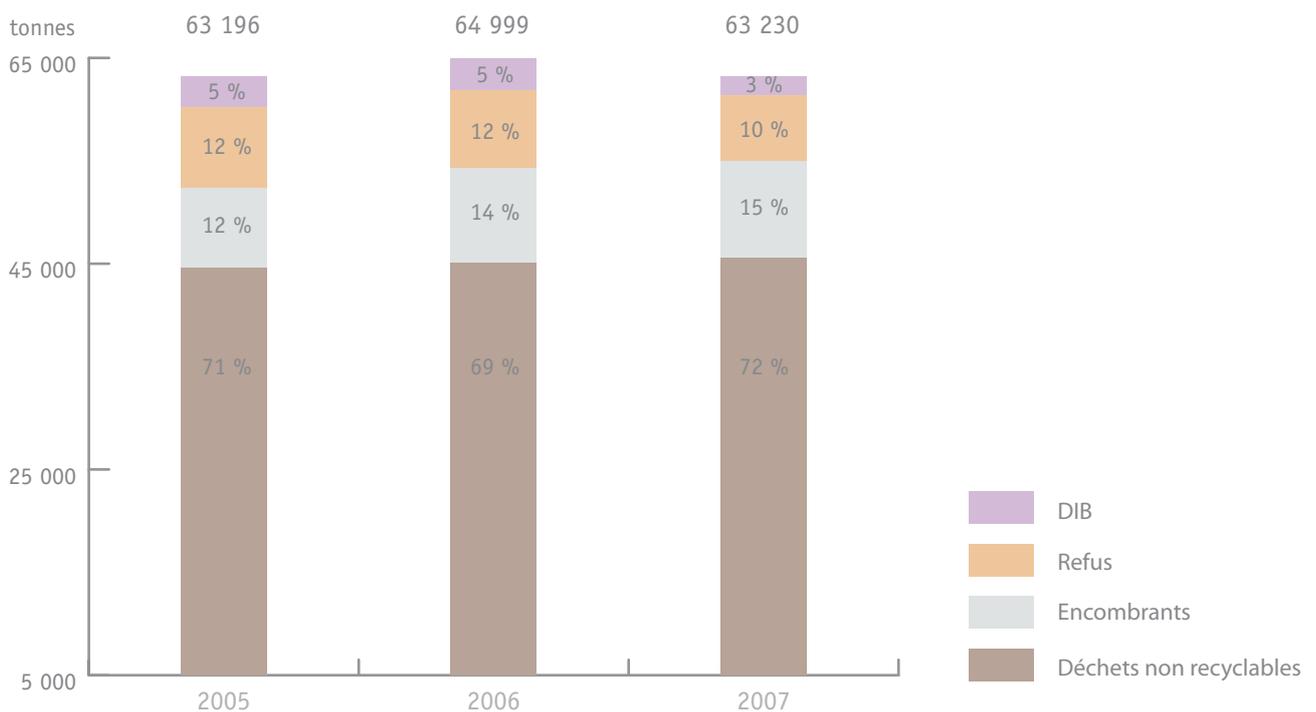


› Bilan financier



Tarif appliqué aux collectivités membres : 88 € HT/tonne

› Evolution des résultats





Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois

› Collecte en déchetterie

Le réseau de déchetteries :

28 déchetteries étaient en service au 31 décembre 2007, dont 2 ouvertes au cours de cette année (canton de St Gery et de Capdenac Gare), soit 192 531 habitants desservis (population DGF pondérée).

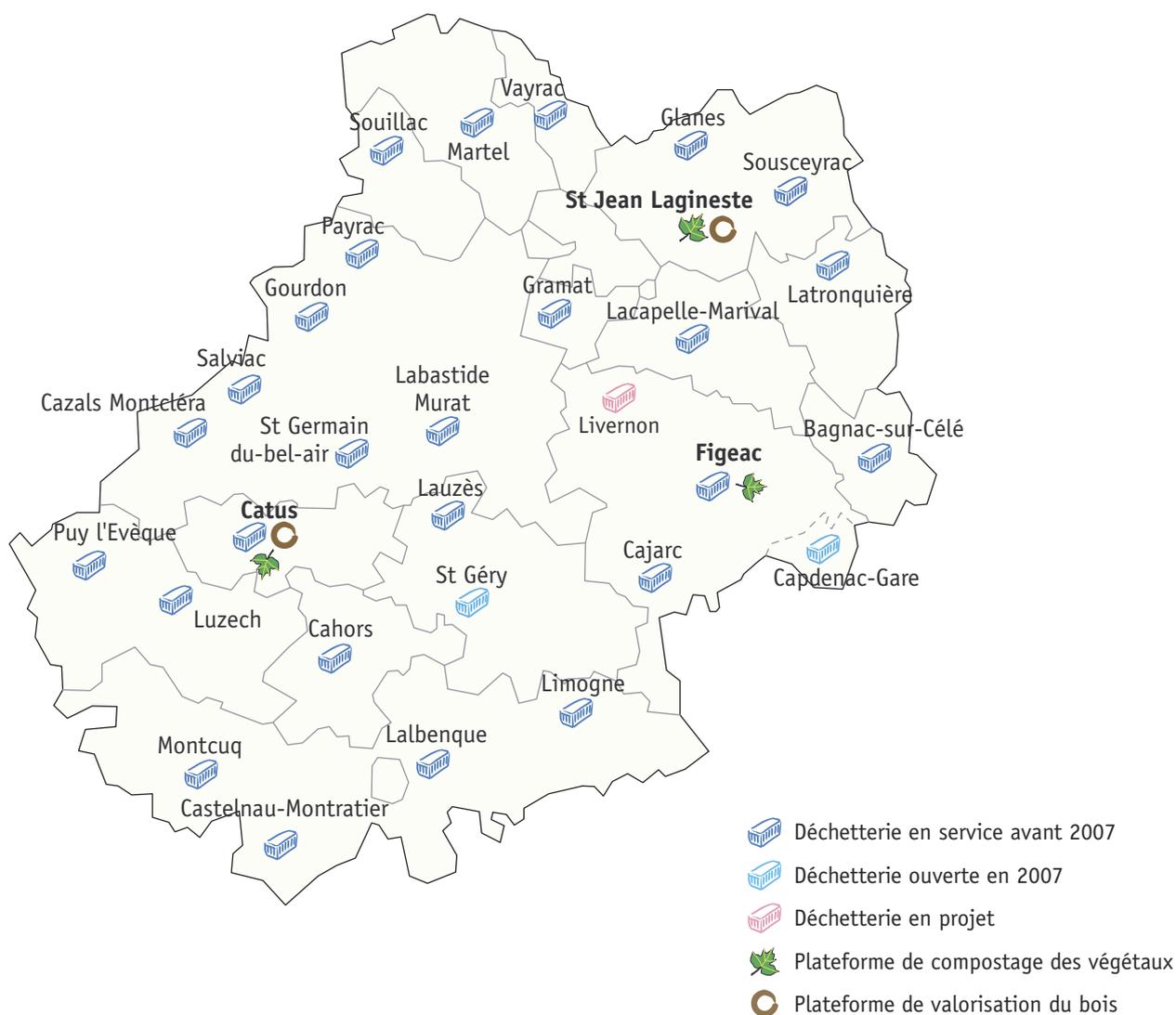
Conditions d'accès :

Pour les particuliers habitant le Lot, l'accès est libre dans toutes les déchetteries, quelque soit le lieu de domicile.

Pour les professionnels, l'accès est réglementé (conditions quantitatives et tarifaires) sur des bases établies en accord avec les chambres consulaires.

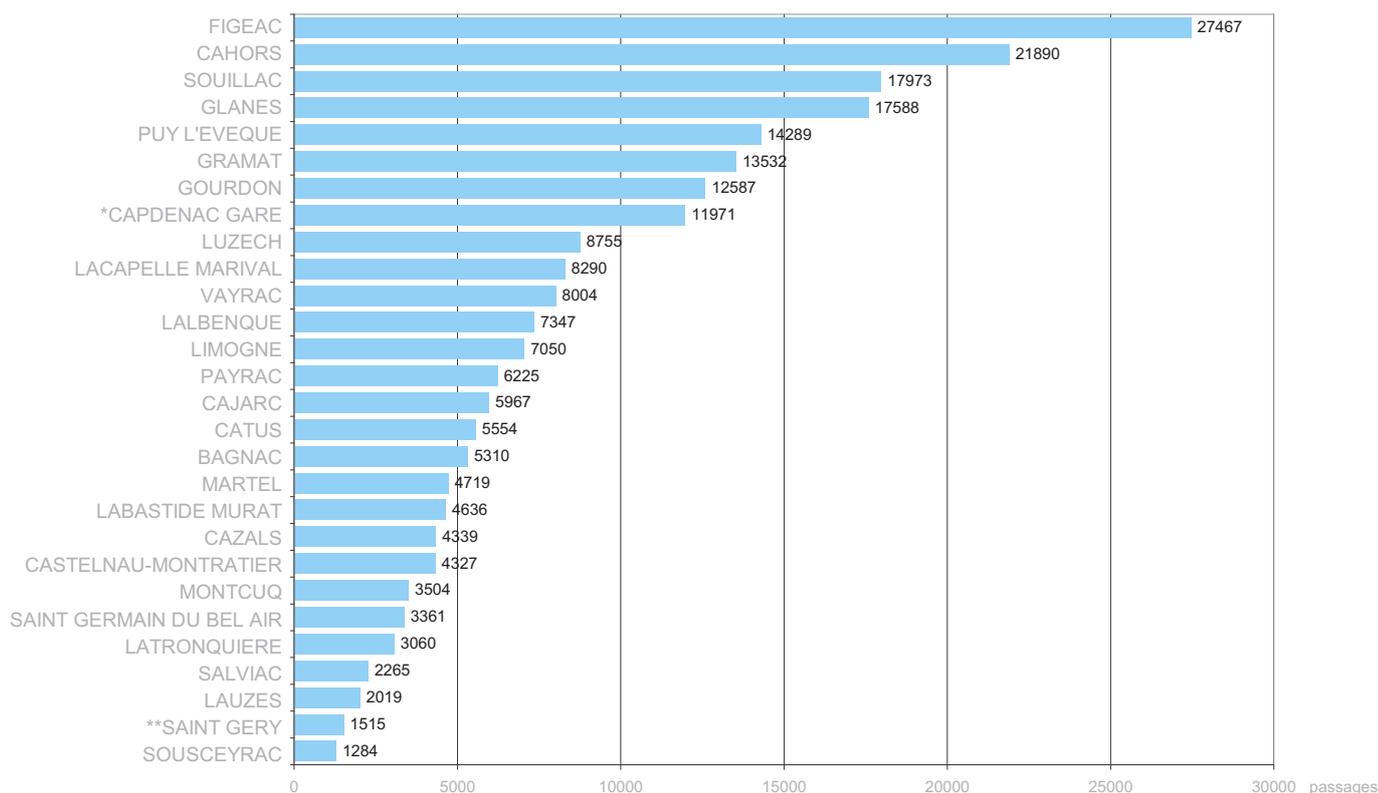


Localisation des déchetteries et des plateformes de compostage des végétaux et de valorisation du bois



› Fréquentation des déchetteries

234 828 passages ont été enregistrés en 2007.



*durée d'ouverture de Capdenac : 10 mois

**durée d'ouverture de St Gery : 11 mois

› Quantités traitées

37 782 tonnes de déchets ont été collectées.

Chaque type de déchet est ensuite dirigé vers des filières de traitement spécifiques.

Déchets collectés en déchetterie et leur traitement

	Quantités (tonnes)	Traitement
Gravats*	9 944	Stockage - CET de classe III
Végétaux**	11 146	Compostage - SYDED
Encombrants	9 240	Stockage - CET de classe II
Métaux	2 993	Recyclage - Filières de récupération
Bois non traité** (palettes / cagettes)	1 243	Valorisation énergétique - SYDED
Bois traité	436	Valorisation matière
Cartons	805	Recyclage - Cartonnerie
DEEE	1 332	Recyclage - Filière de récupération
Autres (DMS, pneus, DASRI, huiles...)	643	Filières de récupération spécialisées
TOTAL	37 782	

* quantités estimées

** quantités réelles collectées en déchetterie + quantités déposées directement sur les plateformes.



SUR... la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)



En accord avec la nouvelle législation, le SYDED a mis en place à partir du mois d'avril la collecte des DEEE des ménages dans son réseau de déchetteries.

Pour cela, des réaménagements et une signalétique particulière ont été réalisés sur tous les sites.

Une information du public a été réalisée à travers le Journal du tri et des plaquettes disponibles en déchetteries.

Des conventions ont été signées avec 2 éco-organismes (ERP France et Recylum) qui se chargent de leur traitement dans des conditions respectueuses de l'environnement et avec une valorisation maximale des éléments constituants.

En 2007, sur 9 mois de fonctionnement, 1 332 tonnes de DEEE ont été récupérées, soit 8,05 kg/hab.

L'objectif fixé au plan national était de 4 kg/hab.



› Compostage des végétaux

Quantité de végétaux collectée :

11 146 tonnes de végétaux ont été collectées en déchetterie ou apportées directement sur les 3 plateformes de compostage.

Plateforme de Catus : 4 209 t.

Plateforme de Figeac : 2 635 t.

Plateforme de St Jean Lagineste : 4 302 t.

Quantité de compost produite :

4 873 tonnes de compost ont été produites.

La transformation des déchets en compost se fait en 6 mois environ.

Utilisation du compost :

En priorité, le compost est mis à disposition des particuliers et des collectivités gratuitement sur la plupart des déchetteries. En cas de surplus, il est vendu à des professionnels.

Le compost est soumis à un programme d'analyses réglementaires. En terme de qualité, il répond à la nouvelle norme NF U 44-051 (version 2006).



› Valorisation du bois



Quantité de bois collectée :

1 243 tonnes de bois (palettes et cagettes) ont été collectées sur les déchetteries ou apportées directement sur les plateformes de valorisation où le bois est broyé et criblé.

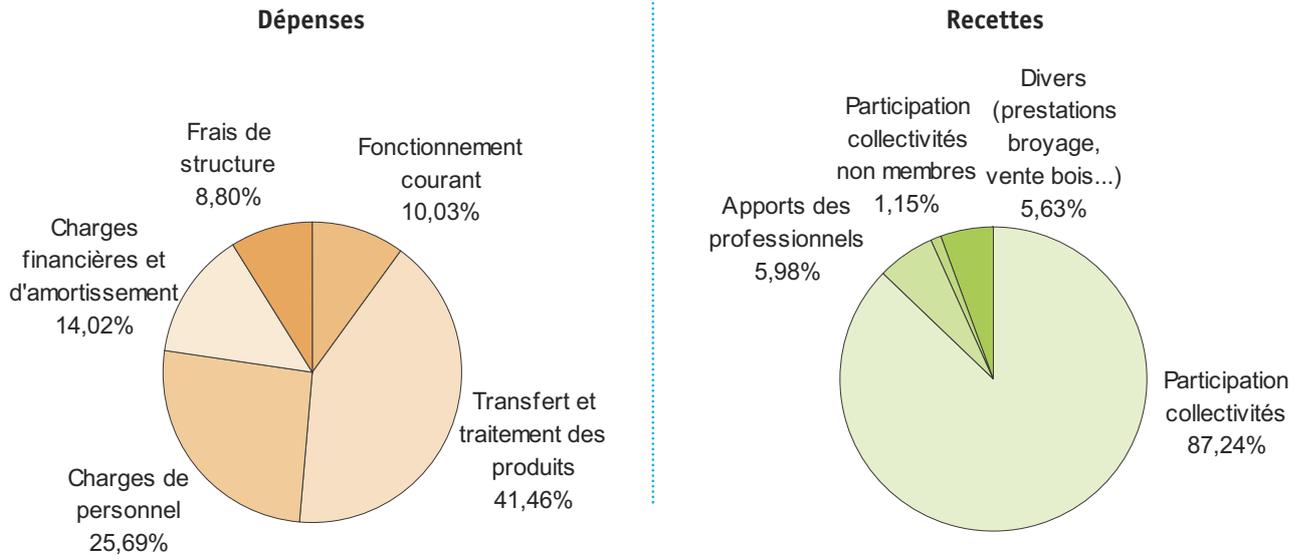
591 tonnes de bois non traité, directement utilisables comme combustible, ont été également apportées directement sur les plateformes de valorisation.

Utilisation du combustible :

Les plaquettes alimentent les chaudières à bois des centres de tri et du siège, du nouvel Hôtel du département et, depuis novembre 2007, des 2 premiers réseaux de chaleur réalisés par le SYDED.

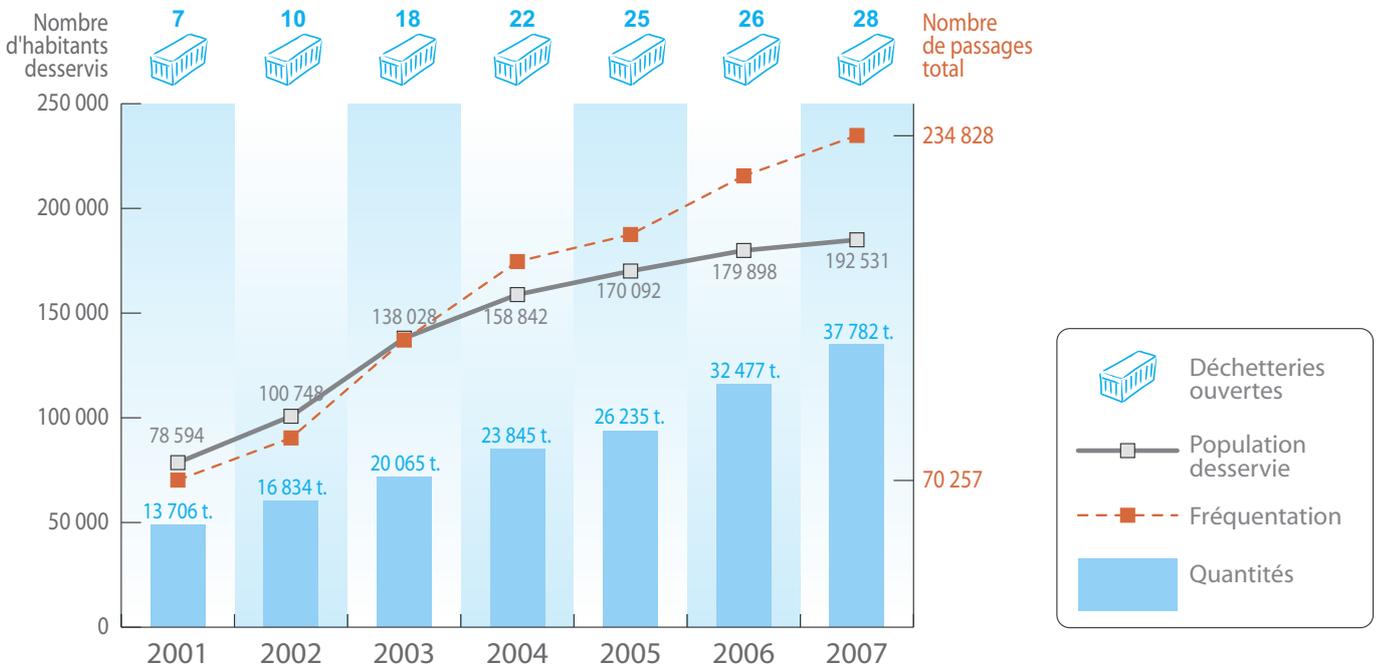
Elles sont également vendues à des exploitants de réseaux de chaleur collectifs.

› Bilan financier



Participation des collectivités membres : 12,50 € HT/hab. (pop. DGF)
 (pour les communes situées dans l'aire d'influence d'une déchetterie)

› Evolution des résultats





Réseaux de chaleur au bois

› Réalisations

Depuis le 1er janvier 2005, le SYDED est devenu opérateur départemental pour la réalisation de réseaux de chaleur au bois, à la demande des communes. Il valide la faisabilité du projet, finance les travaux, construit la chaufferie et le réseau, approvisionne et entretient les installations, et facture l'énergie consommée.

2007 a été l'année de mise en service des premiers réseaux de chaleur, situés à Caillac et aux Quatre-Routes-du-Lot.



Le réseau de Caillac

- 46 abonnés : des bâtiments communaux (mairie, école et 4 logements communaux), la clinique, 13 logements sociaux et 26 habitations de particuliers
- Puissance de référence de la chaudière au bois : 700 kW secondée d'une chaudière fioul en appoint de 700 kW
- Longueur du réseau : 2 026 m
- Coût d'investissement : 800 000 € HT



Le réseau des Quatre-Routes-du-Lot

- 80 abonnés : des bâtiments communaux (2 écoles, le logement de l'école, le local du foot), la maison de retraite, 33 logements HLM et 42 habitations de particuliers
- Puissance de référence de la chaudière au bois : 720 kW secondée d'une chaudière fioul en appoint de 980 kW
- Longueur du réseau : 2 100 m
- Coût d'investissement : 1 150 000 € HT

TARIFS 2007 BOIS-ÉNERGIE

	Tranche de puissance	Tarifs HT
Abonnement (mensuel)	< 10 kW	17,77 €
	10 à 15 kW	27,25 €
	15 à 30 kW	41,47 €
	30 à 90 kW	52,13 €
	> 90 kW	111,37 €
Vente de chaleur	< 30 kW	46,45 €/MWh
	> 30 kW	44,55 €/MWh

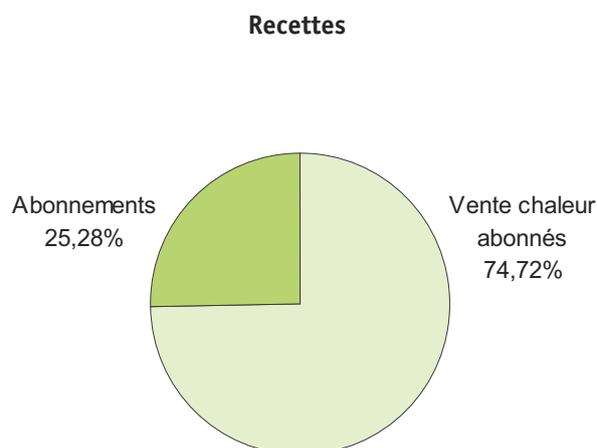
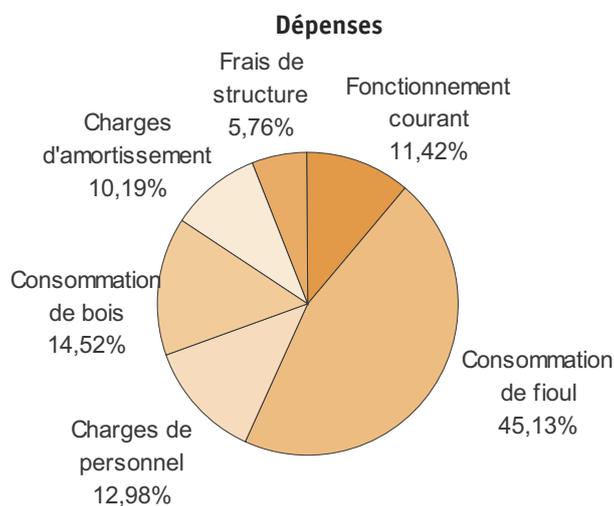
› Projets

En parallèle, des projets sont en cours d'étude avec des états d'avancement différents :

- à Biars sur Cère et Cajarc : désignation des entreprises en charge des travaux prévus pour mars 2008
- à Aynac, Catus, Livernon et Sousceyrac : études de faisabilité terminées
- à Arcambal, Bretenoux et Latronquière : études de faisabilité en cours.



› Bilan financier





Communication

› Pour les scolaires



Le concours d'affiches

Un concours de création d'une affiche a été proposé aux classes de cycle 3 du département. 32 d'entre elles ont répondu en envoyant au SYDED 46 affiches de grande qualité. L'affiche qui a gagné le 1er prix a été imprimée et exposée sur tous les abris bus du département. Elle a également été diffusée dans toutes les écoles et mairies du Lot.

Les animations scolaires

Les interventions dans les classes de cycle 3, qui constituent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires, ont connu un fort développement et répondent à une réelle attente de la part des enseignants.

Les visites des bases de valorisation

Complément naturel des interventions en classe, les visites des 3 bases de valorisation (centres de tri, déchetteries, plateformes de compostage, plateformes de valorisation du bois) bénéficient d'un soutien financier par la prise en charge des frais de transport pour les classes de cycle 3.



120 visites,
soit 3000 visiteurs



80 interventions en classe,
soit 1500 enfants rencontrés

› Pour le grand public

Le Journal du tri (83 000 exemplaires)

Envoyé chaque semestre dans tous les foyers du territoire, ce support constitue le vecteur essentiel d'information écrite du SYDED. Par ce biais, différents sujets liés à la gestion des déchets ont été abordés en 2007: la réduction de la production des déchets, le réseau de déchetteries, la valorisation du bois récupéré comme source d'énergie.

Le Calendrier

Cet outil original a permis de valoriser les affiches réalisées par les scolaires dans le cadre du concours et, en même temps, de transmettre aux usagers une série d'information d'intérêt général sur la gestion de leurs déchets.

Les animations en supermarchés

Effectuées pendant la période estivale, ces actions permettent de sensibiliser les habitants sur le tri des papiers et emballages pour le recyclage, mais aussi au lien entre les choix de consommation et la production de déchets.



SUR... La démarche "qualité de la collecte sélective".

Ce dispositif d'accompagnement des collectivités membres qui souhaitent agir pour l'amélioration de la qualité du tri des déchets recyclables a démarré sur 3 secteurs : la Communauté de communes de Catus, la Communauté de communes de Souillac et la Communauté de communes Causse Ségala Limargue. Cette démarche se déroule en plusieurs phases : état des lieux avec définition d'une cartographie des tournées, contrôle de la qualité des bacs, analyse des dysfonctionnements, définition du plan d'actions "techniques" et de "communication" et mise en œuvre de ces actions. Un suivi et une évaluation des résultats dans la durée seront assurés par la suite.

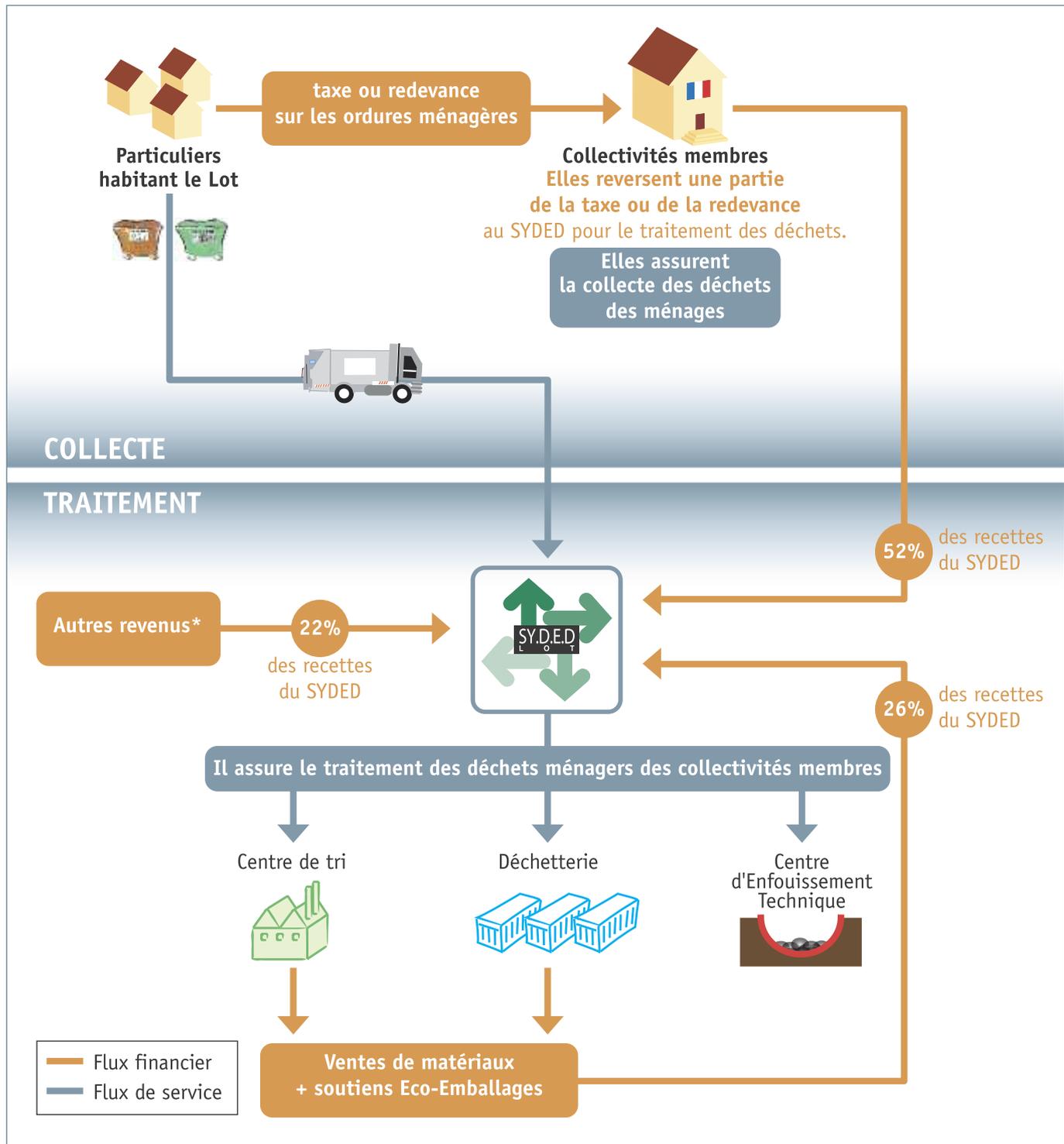




Financement

› Mode de financement du SYDED

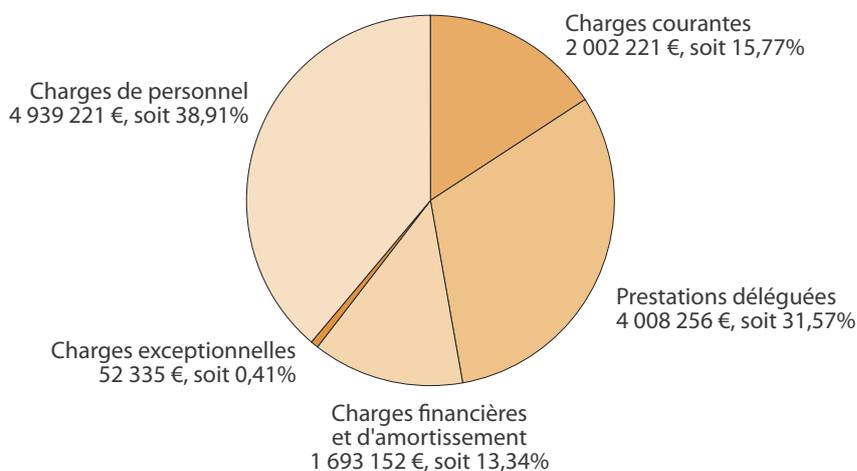
Le SYDED ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités et de la population desservie. Les soutiens d'Eco-Emballages et la vente des matériaux constituent une part importante du financement du SYDED.



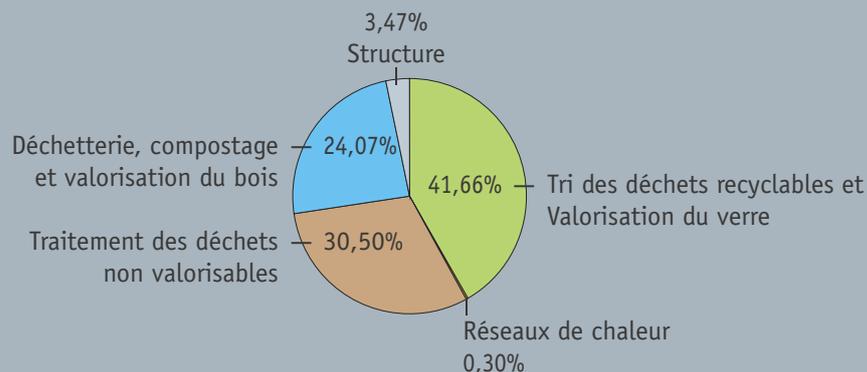
* Le financement est complété par des prestations hors département, des services destinés aux professionnels, ainsi que par l'excédent reporté de l'année précédente (voir page suivante).

› Bilan financier global

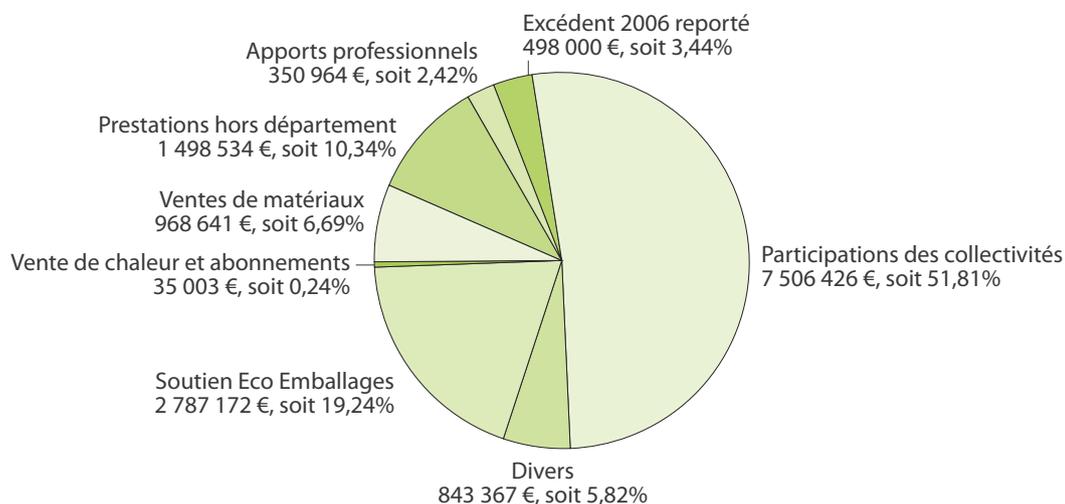
Dépenses : 12 695 185 €



SUR... La répartition des dépenses par activité



Recettes : 14 488 107 €



CONTACTS

Cté de Cnes Causse Ségala Limargue

Route d'Aurillac - 46120 LACAPELLE MARIVAL
tél. 05 65 11 08 08 fax 05 65 11 08 09

Cté de Cnes de Catus

La Verrière - 46150 CATUS
tél. 05 65 21 53 00 fax 05 65 21 53 09

Cté de Cnes de la Vallée du Lot et du Vignoble

13 av. de la Gare - 46700 PUY L'EVEQUE
tél. 05 65 11 08 08 fax 05 65 11 08 09

Cté de Cnes du Pays de Cahors

72, rue du Psdt Wilson - 46000 CAHORS
tél. 05 65 20 89 00 fax 05 65 20 89 01

Cté de Cnes du Pays de Martel

Mairie - 46600 MARTEL
tél. 05 65 37 45 29 fax 05 65 37 37 27

Cté de Cnes du Pays de Padirac

Les Ségalas - 46500 THEGRA
tél. 05 65 38 79 87 fax 05 65 38 79 86

Cté de Cnes du Pays de Souillac

Mairie - 46200 SOUILLAC
tél. 05 65 32 76 08 fax 05 65 32 61 15

Cté de Cnes du Pays du Haut Quercy Dordogne

Place du 11 novembre 1918 - BP 13
46110 VAYRAC
tél. 05 65 32 03 07 fax 05 65 32 03 32

Cté de Cnes Lot-Célé

Maison communautaire - 46330 SAINT GERY
tél. 05 65 31 40 42 fax 05 65 31 46 16

SICTOM des Marches du Sud Quercy

10, av G. De Gaulle
46170 CASTELNAU MONTRATIER
tél./fax 05 65 21 47 63

SICTOM du Haut Quercy Dordogne

90, Lascabanes - 46400 SAINT CERE
tél. 05 65 10 86 29 fax 05 65 38 14 05

SIRTOM du Haut Célé

Mairie - 46270 BAGNAC SUR CELE
tél. 05 65 34 90 29 fax 05 65 34 97 97

SIVU Bio-Alvignac-Gramat DM

Annexe de la Mairie - BP 47 - 46500 GRAMAT
tél. 05 65 33 11 96 fax 05 65 33 41 40

SMIRTOM de la Région de Figeac

Maison des Services Publics Intercommunaux
35 et 35 bis Allée Victor Hugo
BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex
tél. 05 65 11 47 63 fax 05 65 11 47 64

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon

Z.A. - Moulin d'Iches - 46250 MONTCLERA
tél. 05 65 21 61 61 fax 05 65 21 62 52



***Une question sur le tri des déchets recyclables, les déchetteries
ou le traitement des déchets, appelez le SYDED !***

SYDED du Lot
Les Matalines - 46150 CATUS
tél. 05 65 21 54 30 fax 05 65 21 54 31
email : accueil@syded-lot.fr site Internet : www.syded-lot.fr